
ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT Version 2

1. Le prix proposé pour les éléments énumérés ci-après doit être un prix ferme, TVH en sus, destination FAB, frais de ramassage et de livraison inclus, à destination de :

sites de la région de T.-N.-L. de BIPS du MPO, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.
2. Les heures sont définies comme suit :

Heures de travail normales – du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
En dehors des heures de travail normales – du lundi au vendredi, de 17 h à 8 h
Fins de semaine et jours fériés
3. L'utilisation estimée est fournie à des fins d'évaluation uniquement et ne fera pas partie d'une offre à commandes subséquente.
4. Il est **OBLIGATOIRE** que les soumissionnaires fournissent des prix/taux fermes tout compris pour la période de l'offre à commandes proposée, dans les tableaux A, B et C ci-après.
5. La TVH, le cas échéant, n'est pas incluse et doit figurer séparément sur toute facture subséquente. Le paiement sera effectué conformément au barème de prix ci-après :

A. Période de l'offre à commandes, du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023 (première année)

Élément	Description	Unité de distribution	Prix unitaire	Utilisation estimée	Prix calculé
a. Mécanicien					
1	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	appel	_____ \$	20	_____ \$
2	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	appel	_____ \$	5	_____ \$
3	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	appel	_____ \$	5	_____ \$
4	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	heure	_____ \$	40	_____ \$
5	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	heure	_____ \$	10	_____ \$
6	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	heure	_____ \$	10	_____ \$
b. Electricien					
1	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	appel	_____ \$	10	_____ \$
2	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	appel	_____ \$	2	_____ \$
3	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	appel	_____ \$	2	_____ \$
4	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	heure	_____ \$	20	_____ \$
5	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	heure	_____ \$	5	_____ \$
6	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	heure	_____ \$	5	_____ \$
c. Assistant					
1	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	appel	_____ \$	20	_____ \$
2	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	appel	_____ \$	5	_____ \$

3	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	appel	_____ \$	5	_____ \$
4	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	heure	_____ \$	40	_____ \$
5	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	heure	_____ \$	10	_____ \$
6	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	heure	_____ \$	10	_____ \$
d.	Le matériel et les pièces de rechange (sauf les articles gratuits) seront facturés au coût livré* de l'offrant, avec une majoration qui ne doit pas dépasser <u>10</u> % du prix de détail suggéré par le fabricant. Le coût doit être appuyé par des copies des factures payées par l'entrepreneur soumises au MPO avec la facture.				
e.	Inspection annuelle à effectuer en septembre	porte	_____ \$	1	_____ \$
Sous-total pour la période allant du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023 (première année)					_____ \$ (A)

B. Année 2 : du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2024

Élément	Description	Unité de distribution	Prix unitaire	Utilisation estimée	Prix calculé
a. Mécanicien					
1	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	appel	_____ \$	20	_____ \$
2	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	appel	_____ \$	5	_____ \$
3	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	appel	_____ \$	5	_____ \$
4	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	heure	_____ \$	40	_____ \$
5	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	heure	_____ \$	10	_____ \$
6	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	heure	_____ \$	10	_____ \$
b. Electricien					
1	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	appel	_____ \$	10	_____ \$
2	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	appel	_____ \$	2	_____ \$
3	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	appel	_____ \$	2	_____ \$
4	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	heure	_____ \$	20	_____ \$
5	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	heure	_____ \$	5	_____ \$
6	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	heure	_____ \$	5	_____ \$
c. Assistant					
1	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	appel	_____ \$	20	_____ \$
2	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	appel	_____ \$	5	_____ \$

3	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	appel	_____ \$	5	_____ \$
4	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	heure	_____ \$	40	_____ \$
5	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	heure	_____ \$	10	_____ \$
6	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	heure	_____ \$	10	_____ \$
d.	Le matériel et les pièces de rechange (sauf les articles gratuits) seront facturés au coût livré* de l'offrant, avec une majoration qui ne doit pas dépasser <u>10</u> % du prix de détail suggéré par le fabricant. Le coût doit être appuyé par des copies des factures payées par l'entrepreneur soumises au MPO avec la facture.				
e.	Inspection annuelle à effectuer en septembre	porte	_____ \$	1	_____ \$
Sous-total pour l'année 2 – du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2024					_____ \$ (B)

C. Année 3 : du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025

Élément	Description	Unité de distribution	Prix unitaire	Utilisation estimée	Prix calculé
a. Mécanicien					
1	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	appel	_____ \$	20	_____ \$
2	Appel de service, première heure de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	appel	_____ \$	5	_____ \$
3	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	appel	_____ \$	5	_____ \$
4	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	heure	_____ \$	40	_____ \$
5	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	heure	_____ \$	10	_____ \$
6	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	heure	_____ \$	10	_____ \$
b. Électricien					
1	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	appel	_____ \$	10	_____ \$
2	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	appel	_____ \$	2	_____ \$
3	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	appel	_____ \$	2	_____ \$
4	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	heure	_____ \$	20	_____ \$
5	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	heure	_____ \$	5	_____ \$
6	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	heure	_____ \$	5	_____ \$
c. Assistant					
1	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	appel	_____ \$	20	_____ \$
2	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	appel	_____ \$	5	_____ \$

3	Appel de service, la première heure de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	appel	_____ \$	5	_____ \$
4	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – pendant les heures de travail normales	heure	_____ \$	40	_____ \$
5	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – en dehors des heures de travail normales	heure	_____ \$	10	_____ \$
6	Chaque heure supplémentaire de travail productif sur place – la fin de semaine et les jours fériés	heure	_____ \$	10	_____ \$
d.	Le matériel et les pièces de rechange (sauf les articles gratuits) seront facturés au coût livré* de l'offrant, avec une majoration qui ne doit pas dépasser <u>10</u> % du prix de détail suggéré par le fabricant. Le coût doit être appuyé par des copies des factures payées par l'entrepreneur soumises au MPO avec la facture.				
e.	Inspection annuelle à effectuer en septembre	porte	_____ \$	1	_____ \$
Sous-total pour l'année 3 – du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025					_____ \$ (C)

Total des prix de la soumission = Total des sous-totaux (A) + (B) + (C) = _____ \$

Matériel et pièces de rechange :

*Note : Le coût livré correspond aux dépenses engagées par un entrepreneur pour obtenir un produit ou un service donné pour revente au gouvernement. Cela comprend le prix facturé par l'entrepreneur (moins les remises), les frais applicables de transport à l'arrivée, la différence de taux de change et les droits de douane et de courtage, mais pas les taxes de vente.

La majoration correspond à la différence entre le coût livré du fournisseur pour un produit ou un service et le prix de revente au gouvernement (excluant les taxes de vente), ce qui comprend le coût des services nécessaires, les coûts indirects applicables et le profit.

Aux fins d'évaluation seulement :	
Sous-total pour la 1 ^{re} année de l'offre à commandes :	_____ \$
Sous-total pour la 2 ^e année de l'offre à commandes :	_____ \$
Sous-total pour la 3 ^e année de l'offre à commandes :	_____ \$
Prix évalué total (taxes non comprises) :	_____ \$

Frais de déplacement et de subsistance autorisés	
Description	Limitation des dépenses (en \$ CA)
<p>1 L'entrepreneur sera remboursé de ses dépenses de déplacement raisonnables et engagées dans le cadre de l'exécution des travaux, sans indemnité pour les coûts indirects ou la marge bénéficiaire, conformément aux dispositions sur l'utilisation d'un véhicule privé de l'appendice B de la <u>Directive sur les voyages du Conseil du Trésor</u> et aux autres dispositions de la directive traitant des « voyageurs » par opposition à celles traitant des « employés ».</p> <p>Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le chargé de projet. Tout paiement peut faire l'objet d'une vérification par le gouvernement.</p>	<p>10 000,00 \$ par année pendant (3) trois ans</p>